

lice et de vendre impunément. (Vol. 6, p. 55). Enfin, il prétend que le corps de police n'est pas assez nombreux, et qu'il lui faudrait encore deux cents hommes pour maintenir le bon ordre et faire respecter la loi et les règlements dans la ville de Montréal. (Vol. 6, p. 96).

Pour faire cesser ces abus, il faudrait réorganiser la police et en augmenter le cadre.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA POLICE

Au mois de janvier 1897, monsieur Silas H. Carpenter a été nommé chef des détectives de la Cité de Montréal.

Il a été expressément entendu, lors de sa nomination, qu'il aurait le contrôle absolu des nominations et des promotions dans son département.

Il en a été ainsi jusqu'à vers le mois de janvier 1897, quand des promotions ont été faites, sans le consulter, ce qui était très nuisible à l'efficacité du service. A cette date et depuis, il n'y a pas eu d'entente entre le chef Campeau et le chef Carpenter; le premier paraissait vouloir conduire le département des détectives comme celui de la police régulière, tandis que le chef Carpenter prétendait avoir la direction de son département, sous la surveillance du chef, et de la commission de police. (Vol. 15, pp. 79-90 et seq.).

De là encore, friction d'autorités qui entravait le service.

En 1907, les détectives Leboeuf (Vol. 12, p. 37), Laberge (Vol. 14, p. 99), Dan McLaughlin (Vol. 15, p. 71) No 2 et Vien (Vol. 15, p. 25) ont été promus de la seconde à la première classe.

Avant leur promotion, le quartier-maître Holland les a fait demander à son bureau par le détective Pierre Richard (Vol. 14, p. 110). Leboeuf, Laberge et McLaughlin y sont allés et tous trois jurèrent que Holland leur a demandé cent piastres, pour obtenir leur promotion, ils ont refusé tous trois de payer, mais Laberge, après sa promotion a été lui offrir \$25.00, qu'il a refusées.

Holland jure qu'il leur a seulement mentionné que leur promotion leur valait \$100.00 (Vol. 12, p. 61 et Vol. 15, p. 116).

Cela ne valait pas la peine de les faire demander pour leur annoncer une chose qu'ils devaient nécessairement savoir.

Vien n'a pas été trouver Holland, parce qu'il était déjà promu, quand il a appris que Holland les faisait demander. Vien jure que c'était notoire, dans le département, que Holland faisait demander les détectives qui attendaient une promotion pour leur demander de l'argent (Vol. 15, p. 25). Le poids de la preuve est certainement dans ce sens, et les explications de Holland ne sont pas vraisemblables.

Ivanhoe Maillet, médecin-vétérinaire (Vol. 32, p. 141), connaît Joseph Godbout, et l'a connu quand il était pompier (Vol. 31, p. 13). Il sera question de Godbout dans le département du feu. Maillet a eu connaissance que Godbout